**Direction d’action sociale « lutte contre la pauvreté et la précarité »**

**Direction déléguée « Accueil, acces aux droits et accompagnement »**

**Service Equipe aller-vers acces aux droits**

**Catégorie : A**

**Cadre d'emploi :  Assistants socio-éducatifs**

**Fonction : Chargé-e d’aller-vers**

**N° Poste :**

**Quotité du poste : 100%**

**Date limite de dépôt des candidatures : 1er mai 2024**

**Prise de poste : 1er juin 2024**

**Contexte**

Au sein de la Direction d’Action Sociale « Lutte contre la Pauvreté et la Précarité », le service Aller-Vers Accès aux droits met en œuvre la politique sociale de la Ville à travers différents dispositifs favorisant l’accès aux droits et la lutte contre le non-recours par la mise en place d’actions de repérage, diagnostic, information, orientation et mise en lien avec les acteurs.

Face à une demande et dans un contexte d’insuffisance marquée de places d’hébergement sur le territoire grenoblois (où se concentre une partie importante des besoins, la Ville de Grenoble a acté en 2023 la création, au cours de l’année 2024, de **50 places supplémentaires, donc 28 en régie directe, sur son dispositif d’habitat temporaire et transitoire** initié en 2021.

Ce dispositif est mobilisable au cas par cas par un arbitrage systématique, pour la mise à l’abri temporaire de ménages en situation de détresse. Les solutions d’hébergement mobilisés sont diversifiées : hôtels, appartements diffus, mise à disposition de lieu par la Ville, studios en résidence autonomie, places interstitielles au sein de centres d’hébergement gérés par d’autres opérateurs, dispositif associatif co-porté par Un Toit Pour Tous et le Habert (environ 80 personnes actuellement).

Le poste en cours de recrutement sera intégré au service aller-vers accès aux droits engagé notamment dans l’hébergement de ménages en précarité tout en soutenant leur accès aux droits.

Le service est composé d’une équipe pluridisciplinaire comprenant 11 agents travailleurs sociaux et travailleurs pairs, d’une responsable de service (1 ETP) et d’une personne chargée de l’accueil et du secrétariat (0,5 ETP).

**Finalités :**

**Sous la responsabilité de la responsable du service Aller-Vers Accès Aux Droits, le-la chargé-e d’aller-vers aura pour missions principales de :**

* Participer à la politique sociale du CCAS. notamment, aller-vers les ménages mis à l’abri temporairement et soutenir leurs accès aux droits
* Développer une dynamique de bien vivre ensemble dans le respect du règlement de fonctionnement établi
* Dynamiser le partenariat autour des ménages et des lieux de vie notamment en proximité
* Faire aboutir de nouvelles formes d’interventions sociales sur la base de réflexions au sein de l’équipe AVAAD et en lien avec la hiérarchie du CCAS.

**ACTIVITES :**

**Soutenir les ménages dans l’accès à un socle de droits de base :**

* Aller-vers les personnes, créer du lien social et engager une relation de confiance, lutter contre l’isolement
* Réaliser un diagnostic social
* Apporter une information compréhensible et orienter sur les dispositifs existants d’accès aux droits (domiciliation, aides alimentaires, financières, droits en santé, scolarisation, etc.)
* Faire les liens notamment avec le partenariat
* Mobiliser voire accompagner en l’absence de référent les ménages dans leurs démarches d’accès aux droits
* Mettre à jour les tableaux de bord et rendre compte des données d’activités

**Suivre et soutenir l’opérationnalité des lieux de mise à l’abri :**

* Suite à validation de prise en charge temporaire d’un ménage, recherche de solutions de mise à l’abri temporaire en lien étroit avec le secrétariat missionné sur le dispositif
* Mettre en place des liens réguliers avec les structures de lieu de vie (hôteliers, associations)
* Animer des actions collectives et impulser les dynamiques de participation habitante
* Soutenir la structuration de la vie collective et les projets collectifs
* Effectuer de la médiation interne, entre les résidents et externe, avec l’environnement (hôteliers, voisinage, etc.)
* Gérer les aspects techniques des lieux de vie
* Suivre la contractualisation des ménages
* Participer à la constitution d’un modèle global « lieux conventionnés »

**Participer à la dynamique d’équipe et au projet de service :**

* Participer aux réunions, séances d’analyse de la pratique professionnelle, aux missions et travaux transversaux
* Co-développer et mettre en œuvre des projets et actions de manière innovante afin de répondre aux problématiques récurrentes
* S’engager dans une recherche action en alimentant le suivi et l’évaluation du dispositif, s’adapter aux aléas et aux possibles réorientations
* Représenter le CCAS dans des instances de coordination.

A noter que d’autres missions ponctuelles pourront être réalisées auprès du public en grande précarité.

**Compétences et qualités requises**

* Bonne connaissance des acteurs et des dispositifs en matière d’accès aux droits et d’action sociale
* Capacité à actualiser ses connaissances
* Connaissance des spécificités et besoins des personnes en précarité
* Maîtrise de l’entretien : posture bienveillante et sécurisante
* Bonnes capacités d’écoute et d’adaptation aux publics et situations rencontrées
* Compétences organisationnelles : savoir gérer son temps et organiser ses priorités, savoir travailler en transversalité
* Bonnes capacités d’analyse et de synthèse, de prise de recul
* Capacité à gérer des situations tendues et difficiles
* Appétence pour le travail en équipe : aptitude à interagir et travailler en collaboration avec les différents services du CCAS et le réseau
* Bonnes capacités rédactionnelles
* Capacité à interpeller et rendre compte de manière constructive (chef-fe de service, partenaires, etc.)
* Engagement à respecter le cadre d’intervention du service et plus largement de l’institution publique CCAS Ville de Grenoble

**Contexte de travail**

» Poste basé au service AVAAD situé 8 rue sergent Bobillot à Grenoble

» Horaires sur la base de 36 heures par semaine avec 6 jours de RTT par an

» Déplacements et interventions sur l’ensemble de l’agglomération de Grenoble  potentiellement seul-e

» Accueil ponctuel d’usagers sur des horaires atypiques (le midi ou en fin de journée)

» Permis B vivement apprécié

**Conditions requises pour postuler :**

Appartenir au cadre d'emploi des Assistants socio-éducatifs, ou être inscrit-e sur liste d’aptitude,

* Pour les agents contractuels : détenir un Diplôme d’Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale, d’Assistant de Service Social ou d’Educateur Spécialisé. Possibilité de CDD de 3 ans.

***Pour toute information relative à ce poste, nous vous remercions de vous adresser à Madame Céline FAURE, Directrice Déléguée accueil, accès aux droits, accompagnement au 06.37.03.59.34***